

Manuscrit 22 (K18)
Lettre de Nicéphore Niépce à Claude Niépce
5 mai 1823

. Au Gras, le 5 mai 1823

. Mon cher ami,

. Si je n'ai pas répondu plus tôt à ta chère lettre du 22 avril¹, en voici la raison./
d'abord, je crus devoir écrire à M.M. Coste² pour les prévenir au sujet du renouvellem^{ctb}/
dont je leur avais déjà parlé. Le lendemain, la pluie ne me permit pas d'aller à la ville, et/
je ne m'y rendis que sur la fin de la semaine, c'est-à-dire vendredi passé. Le renouvellement/
n'a pas éprouvé la moindre difficulté³. Je l'ai fait pour 4 mois compris le mois d'avril,/
de sorte que l'échéance de nos effets aura lieu le 31 juillet prochain. M.M. Coste m'ont/
beaucoup parlé de toi, mon cher ami, et avec tout l'intérêt qu'ils ne cessent de prendre à/
l'heureux résultat de tes travaux. J'avais eu soin, en leur écrivant, de leur donner la/
substance de ta lettre, pour leur faire connaître le motif de notre détermination actuelle/
et justifier par là, autant qu'il dépend de nous, la confiance qu'ils nous accordent. j'ai/
reconnu comme je l'avais déjà remarqué, qu'ils étaient très-sensibles à cette déférence/
de notre part, et je crois que nous devons nous en féliciter. Nous ne regrettons pas moins que/
toi, mon cher ami, que tu manques encore d'information sur la cause du retard qu'a/
éprouvé la lettre de crédit⁴. L'éloignement des deux personnes qui pouvaient seules te les/
procurer, et qui te témoignent tant d'intérêt, est quelque chose de fâcheux pour nous/
sous ce rapport, surtout dans l'état d'incertitude où tu parais être sur l'époque de/
leur retour⁵. Nous désirons bien, je te l'avoue, que cette époque ne soit pas éloignée, ou que/
tu puisses y suppléer en trouvant le moyen de les prévenir de notre triste désappointement./
Si le mal n'est pas sans remède, comme nous devons l'espérer, il serait toujours possible/
de réaliser l'envoi dont il s'agit : c'est-là le point essentiel, mon cher ami ; et à/
moins que//

tes travaux ne soient terminés très promptement⁶, nous devons autant pour notre/
honneur que pour le maintien de nos intérêts qui pourraient être gravement compromis par/
la suite, t'engager à insister pour que la réalisation de l'offre ou de la promesse qui t'a/
été faite ait lieu plus tôt que plus tard. Je sais que ta position délicate te prescrit/
beaucoup de prudence et de réserve, mais aussi tu dois trouver le plus juste motif de confiance/

¹ Document inconnu.

² Les Coste (« père et fils » puis « frères ») faisaient partie des principaux créanciers des Niépce. Leur nom apparaît pour la première fois en 1819 (cf. Lettre de Claude à Nicéphore du 10 septembre 1819, MNN) et pour la dernière fois fin 1829 (cf. note manuscrite de Nicéphore datée du 21 décembre 1829 sur une lettre de Daguerre du 9 de ce même mois, ASR). Antoine Coste, maire de Chalon-sur-Saône de 1819 à 1821, avait quatre fils : Ferdinand, Théodore (banquier à Chalon), Jules et Pierre-Léon. Voir à ce sujet : PJ p.311.

³ À ce sujet, voir la lettre de Nicéphore à Claude des 13 et 14 avril 1823, ASR.

⁴ « mon frère m'annonçait l'envoi à M.M. Coste, d'une lettre de crédit du montant de la somme que nous leur devons fin du courant. D'après cequ'il me mandait, cette lettre leur était adressée par autorisation de S.M. le Roi d'Angleterre. cequ'il y a de certain c'est que mon frère avait reçu antérieurement, les assurances les plus positives à ce sujet, et que ses expressions ne sont rien moins qu'équivoques ; car il ne dit pas que la lettre de crédit partira, mais qu'elle est déjà partie, et que même elle doit arriver avant sa réponse. nous avons donc attendu jusqu'au 30 mars, dernier jour de courrier avant l'échéance, et rien n'est encore arrivé » (cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 31 mars 1823, MNN). Et rien n'arrivera jamais, cette lettre de crédit n'ayant pas été envoyée par Claude. C'est ainsi que Nicéphore devra demander une nouvelle prolongation à ses créanciers. Claude, quant à lui, dira avoir refusé, « par délicatesse », une bourse qui lui était offerte par le Roi d'Angleterre et qui aurait pu servir à régler cet emprunt.

⁵ L'identité de ces deux personnes reste inconnue : « l'absence momentanée des personnages illustres qui avaient daigné lui servir d'interprètes [avec la famille royale], et dont il n'avait pas de nouvelles au départ de sa lettre, le plaçait dans une fâcheuse alternative ; de sorte qu'il lui a fallu avoir recours aux Banquiers » (cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 9 juin 1823, BNF).

⁶ Le 31 mars, Nicéphore avait écrit à son cousin de Curley : « mon frère, comme vous le savez, a appliqué son moteur à un mouvement de va-et-vient. Il en fait dans ce moment, l'application à un mouvement circulaire ou de rotation, qui n'est pas moins important que le premier. il s'en était déjà rendu raison au moyen d'un appareil qu'il ne s'agit plus que de terminer ; et c'est ce dont il s'occupe. il est bien aise de présenter à la fois ces deux applications : je suis fort de son avis, d'autant plus que ce perfectionnement, qu'il devait même considérer comme une chose indispensable, retardera peu la confection de sa Machine » (cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 31 mars 1823, MNN).

dans le tendre et bienveillant intérêt dont tu as déjà reçu tant de témoignages. Tes généreux/protecteurs ne permettront pas sans doute que nous restions plus longtemps dans l'inquiétude/et l'embarras par suite de la non exécution d'une promesse aussi positive de leur part. Au/reste, mon cher ami, tu sauras bien mieux que nous ce que tu croiras devoir faire pour/atteindre un but si désirable. Nous sommes charmés et nous ne jugeons pas moins/favorablement que toi de la nouvelle marque de bienveillance qu'on vient de t'accorder en/te recommandant d'une manière toute particulière aux Princes de la famille Royale⁷./L'accueil qu'ils ont daigné faire à l'hommage de nos précédentes productions mécaniques, est/selon moi une circonstance des plus marquantes et des plus heureuses pour nous, puisqu'elle/nous procurera l'avantage de donner à ces autres machines dont nous n'aurions guère pu/tirer parti, la destination la plus flatteuse que nous pussions espérer. Tu as eu là, mon/cher ami, une bien excellente idée et nous t'en félicitons de tout notre cœur. Nous avons/conservé dans leur intégrité notre petite machine hydraulique ainsi que notre grande/machine de rotation ; elles pourront par conséquent être mises à ta disposition quand tu/le croiras nécessaire ; mais je présume que ce ne sera pas avant la présentation de ton/principe moteur, ou pour mieux dire la réalisation de sa partie productive ; parceque/l'envoi de deux premières machines, et de celle qui est à Paris⁸, nécessiterait à coup/sûr des dépenses bien considérables. J'apprends avec le plus sensible plaisir, mon cher/ami, que tu as trouvé le moyen, en changeant la grande Roue, de faire servir en/entier notre//

appareil circulaire. Cette application en grand de ton admirable moteur sera fort/belle et aura quelque chose de très imposant. Quand présume-tu que ton ouvrage/sera entièrement terminé, et que tu pourras réaliser l'hommage de ta Découverte ?⁹
Je/

désire bien que ce soit avant l'échéance de nos effets, pour que nous puissions sortir/enfin de l'état de gêne ou nous sommes depuis si longtemps, et faire cesser les propos qui/tendraient à nous décréditer dans l'opinion de certaines personnes. Je t'avais prié, dans mon/avant-dernière lettre¹⁰, mon cher ami, de vouloir bien nous dire le nom de tes deux illustres/protecteurs¹¹. Nous serions charmés de le connaître, et tu pourrais compter sur le secret/le plus inviolable de notre part. Je serai très fâché d'insister là-dessus s'il pouvait y/avoir quelque indiscretion dans une pareille demande ; mais dans le cas contraire j'espère que/tu auras la bonté d'y répondre : tu nous feras le plus grand plaisir./ Reçois, M[on cher]/ami, mes tendres et bien empressés remerciements pour ta trop obligeante attenti[on en]/faveur du résultat de mes recherches¹². J'y vois un témoignage bien précieux de ton affectue[use]/amitié ; mais n'ayant pas encore entièrement atteint le but que j'ai en vue, je dois craindre/de toute manière d'associer mon faible hommage au tien, en ne présentant que les premiers/essais d'une découverte plus brillante qu'utile. Je dois donc redoubler d'effort et de zèle ;/car il ne m'est plus possible de rester stationnaire maintenant surtout, mon cher ami,/que je suis stimulé d'une manière [aussi] si puissante et si flatteuse. J'attendais pour faire/l'expérience de mes nouveaux procédés à l'aide de la C.O.¹³ que la campagne fût dans/tout l'éclat de sa parure, et ce moment est arrivé. Je me suis procuré chez Dejussieu,/imprimeur¹⁴, une pierre lithographique d'Allemagne d'excellente qualité¹⁵. Elle est de 4/

⁷ Et notamment au duc d'York, frère cadet du Roi George IV (voir notes suivantes).

⁸ Le bateau d'épreuve pour le Pyrèolophore, resté à Paris lorsque Claude avait quitté la France pour s'installer en Angleterre.

⁹ « [Mon frère] espère avoir terminé son appareil du mouvement de rotation avant la fin de juillet. c'est pour faire plaisir à S. a. R. le Duc d'York, qu'il s'est occupé de suite, de cette seconde application de son principe moteur ; ce qui l'a empêché de mettre la dernière main à son premier appareil du mouvement de va-et-vient. telle est la véritable cause du retard qu'il a éprouvé, retard qu'on ne peut lui imputer, et dont au reste il n'aura probablement pas lieu de se plaindre (...) S. M. Le Roi d'Angleterre lui avait fait offrir une Bourse de mille livres Sterling pour achever ses travaux ; mais mon frère par excès de délicatesse et dans l'espoir que l'entière confection de sa Machine le mettrait bientôt à portée de réaliser l'hommage qu'il en avait fait, n'avait pas jugé à propos d'accepter cette offre aussi généreuse qu'obligeante de la part du Monarque » (cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 9 juin 1823, BNF).

¹⁰ Cf. Lettre du 31 mars 1823 (document inconnu).

¹¹ Voir notes précédentes.

¹² Depuis celle du 14 novembre 1819 (ASR), cette lettre est la première conservée dans laquelle Nicéphore évoque lui-même à son frère ses travaux sur la lumière.

¹³ Chambre obscure. En ce printemps 1823, Nicéphore réalise donc des points de vue.

¹⁴ À Chalon-sur-Saône.

¹⁵ Il ne s'agit pas ici d'une reprise des recherches menées par Niépce de juillet 1816 à août 1817 afin de trouver en Bourgogne des pierres appropriées à l'impression lithographique. Si Nicéphore était alors à la recherche de ce type de pierres, c'est parce qu'il consacra les années 1823-1824 à des essais de points de vue et de reproduction de gravures vernies sur pierres lithographiques enduites de bitume de Judée.

pouces¹⁶ plus grande que mon appareil, mais je la ferai rogner et ces rognures me/
seront fort utiles pour des épreuves en petit ; car les échantillons de pierre du pays dont/
je me suis servi jusqu'à présent sont pleins de défauts¹⁷. J'ai déjà fait porter ma//

pierre chez le marbrier, et elle doit être prête les derniers jours de cette semaine. Aussitôt/
que je l'aurai je mettrai la main à l'œuvre ; et si j'obtiens une petite épreuve bien/
faite avec les rognures de ma nouvelle pierre, j'aurai le plaisir de te la faire passer dans/
ma prochaine lettre. Adieu, mon cher ami, reçois les embrassements les plus affectueux+//

+ de la part de ma femme et de ton cher neveu auxquels je m'unis dans toute l'effusion de/
mon cœur. Reçois de toutes les personnes de ta connaissance les choses les plus amicales, en/
particulier de Ternant¹⁸ qui est venu nous voir avant-hier, et qui est parti ce matin pour Lyon./
Tu as été, comme tu t'en doutes bien, mon cher ami, le plus intéressant objet de notre entretien, et/
nous n'avons pas manqué de boire à ta santé comme à tes brillants succès./.

<En marge gauche de la première page, verticalement>

. P.S. Reçois aussi les respectueuses civilités de nos gens et les tendres caresses de la bande
joyeuse./

Je suis si pressé que je n'ai que le temps de clore ma lettre pour la faire partir./.

[Angleterre/](#)

[://: Monsieur./](#)

[Monsieur Niépce aîné,/](#)

[chez Monsieur-Piper-Barges-Builder/](#)

[à Hammersmith ;/](#)

[Hammersmith/](#)

[Middlesex/](#)

[Angleterre/](#)

<Cachets postaux>

P. 70 P. – CHÂLONS-SUR-SAÔNE

F.P.O – MY 12 – 1823

12 NOON 12 – 12 MY – 1823

4 EVEN 4 – 12 MY – 1823

<De la main de Claude Niépce>

Repondu le 13 mai 1823¹⁹

¹⁶ Soit environ 10 cm.

¹⁷ Depuis plusieurs mois, Nicéphore recherchait en Bourgogne des pierres pouvant convenir à ses recherches comme nous le confirme une lettre à son cousin de Curley : « il serait bien possible, cher Cousin, que nous fussions dans le cas de faire un autre appel à votre complaisance, pour une nouvelle expédition de Lithographie » (cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 28 février 1823, BNF). Suite aux « expéditions de Lithographie » menées avec l'aide du cousin de Curley, Nicéphore avait été amené à chercher des pierres de meilleure qualité que celles trouvées dans les carrières de Bourgogne, s'adressant alors à l'imprimeur Dejussieu. Au printemps 1824, satisfait des résultats obtenus, il confia l'impression d'une de ses pierres « lithographiée » (en réalité « héliographiée ») à un imprimeur de Dijon qui restera dubitatif devant une telle création qui ne ressemblait en rien à une lithographie. Nous ne savons pas, en revanche, quelle raison donna Niépce à son cousin pour justifier son besoin de pierres lithographiques ; en effet, ce n'est qu'en juin 1824 que Nicéphore parlera pour la première fois à Curley de ses travaux sur la lumière (cf. Lettre du 28 juin 1824, BNF).

¹⁸ Philibert Jean du Bard de Ternant (1753-1833) était un cousin issu de germain de Nicéphore et Claude Niépce. Il était également le frère aîné d'Alexandre du Bard de Curley qui entretenait avec Nicéphore une correspondance aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale de France.

¹⁹ Document inconnu.